

SERVICE DE POLICE DE LÉVIS

1035, chemin du Saulx, Saint-Romuald (Qc) G6W 5M6
Téléphone: (418) 835-8255 - Télécopie: (418) 839-1422

6900, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Qc) G6V 9H4
Tél: (418) 838-4115 - Télécopie: (418) 838-4119

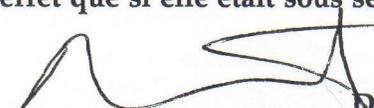
ÉVÉNEMENT(S)

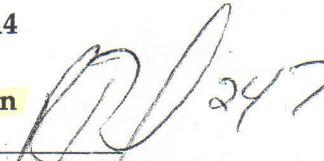
LVS- 140901-008

Nom : Marc Picard

1. Je, Marc PICARD, déclare que cette déclaration est faite de façon volontaire.
2. Je suis député depuis 11 ans à St-Jean-Chrysostome, mon bureau est au 880 Commerciale bureau 202 à St-Jean-Chrysostome pour la Coalition Avenir Québec.
3. J'étais en vacance en août, la directrice du bureau Annie Qesnel m'a avisé que j'allais avoir à rencontrer M.Robert Mitchell, un citoyen mécontent concernant son dossier à la justice. Je ne le connaissais pas.
4. Le 23 août 2014 lors d'une épiluchette de blé d'inde à Charny vers 12h00, le citoyen en question est venu se présenter à moi. Il m'a dit qu'on allait se voir le 25 août au rendez-vous qu'on lui avait déjà fixé. L'épiluchette était à l'école L'Esle. La rencontre a été très brève, M.Mitchell était baveux mais y a pas eu de propos menaçant.
5. Le 25 août 2014, j'avais rendez-vous Robert Mitchell. La rencontre avait lieu dans mon bureau avec mon attachée de politique Lyann St-Hilaire. Le rendez-vous était de 45 minutes.
6. Vers 9h00, je demande au citoyen comment il va et il me dit : « ça va mal ». Il m'a expliqué que sa famille « l'a fourré et on porté plainte ». M Mitchell dit se défendre en cours tout seul contre sa famille. Il voulait que j'intervienne auprès de la ministre de la Justice pour sa cause. Moi je lui disais que la seule chose que je pouvais faire c'était d'appeler à son bureau que moi je ne pouvais pas changer un jugement de la Cour.

et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant :  Date/heure : 01 septembre 2014
de 16h00 à 16h39

Déclaré devant moi :  Endroit : résidence du témoin
Et : 
S/D Mireille RACINE mat 437 S/D Richard Boily mat247

Affirmé solennellement devant moi à Lévis, ce ____ jour du mois de ____ 2014.

Juge de paix/Commissaire à l'assermentation
District judiciaire de Québec

*Je voudrais voir l'original
écrite à la main*

SERVICE DE POLICE DE LÉVIS
1035, chemin du Sault, Saint-Romuald (Qc) G6W 5M6
Téléphone: (418) 835-8255 - Télécopie: (148) 839-1422

6900, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Qc) G6V 9H4
Tél.: (418) 838-4115 - Télécopie: (418) 838-4119

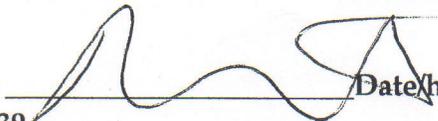
ÉVÉNEMENT(S)

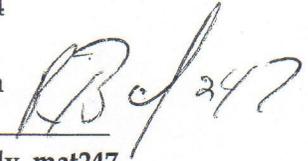
LVS- 140901-008

(Ministre Stéphanie Vallée)

7. J'ai proposé à M.Mitchell l'aide sociale pour ses problèmes financiers mais il me disait qu'il n'en voulait pas car le bs l'achalait car il avait été là-dessus pendant 2 mois. Il disait ne pu avoir de revenu et avoir consulté un médecin, le docteur Roberto Tosti à l'Hôtel-Dieu de Lévis et que celui-ci l'avait compris. Je lui ai même proposé la Régie des Rentes invalidité et il a refusé.
8. Durant la rencontre M.Mitchell a dit : «**je suis non violent mais au pire aller, les cochons vont me tirer.. y'en tire un par semaine depuis quelques temps...** ». De mémoire il a parlé d'une **AK-47** et qu'il en voulait aux juges, au système de la justice. Je ne peux pas vous dire exactement ses paroles concernant la mitraillette mais je me souviens qu'il en a parlé et il ne dégageait pas la confiance, il était en colère. Il a parlé que la solution était d'aller en prison et il a aussi dit : «**je vais venir crécher dans le bureau, j'ai pu de place à rester m'a venir rester icitte...** ».
9. Lorsque M.Mitchell me parlait il me fixait et il était menaçant verbalement, il parlait autoritairement et il a voulu prendre le contrôle, il s'imposait. Il se vantait d'avoir faite de la prison et il parlait aussi de son site internet où s'est mentionné. Il était assis en biais à moi et il gesticulait avec ses mains.
10. Après plus d'une heure Anne-Marie Lapierre (attachée politique) est venue cogner à la porte pour dire que la rencontre était sur la fin de finir que le délai était dépassé.

et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la 2 même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant :  Date/heure : 01 septembre 2014
de 16h00 à 16h39

Déclaré devant moi :  Endroit : résidence du témoin
Et : 
S/D Mireille RACINE mat 437 S/D Richard Boily mat247

Affirmé solennellement devant moi à Lévis, ce ____ jour du mois de ____ 2014.

Juge de paix/Commissaire à l'assermentation
District judiciaire de Québec

SERVICE DE POLICE DE LÉVIS

1035, chemin du Sault, Saint-Romuald (Qc) G6W 5M6
Téléphone: (418) 835-8255 - Télécopie: (418) 839-1422

6900, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Qc) G6V 9H4
Tél.: (418) 838-4115 - Télécopie: (418) 838-4119

ÉVÉNEMENT(S)

LVS- 140901-008

11. M.Mitchell n'a pas apprécié, il a continué à parlé de ses problèmes et il ne voulait pas partir. Anne-Marie est revenue cogner environ 15 minutes plus tard pour dire que la rencontre était terminée.

12. M.Mitchell s'est levé et il faisait comme un mur ce qui m'empêchait de sortir de la porte de mon bureau. Il continuait de s'exprimer sur son dossier. Il était en colère et il sacrait comme tout le long de la rencontre. Il avait les bras ouverts et continuait de s'exprimer. Il ne me bousculait pas mais ça m'empêchait de sortir car je ne voulais pas être en contact avec lui, il ne m'a jamais touché physiquement.

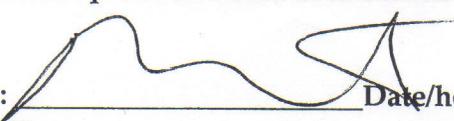
13. J'ai finalement sorti du bureau car je suis allé rencontrer M. Jean-Pierre Bazinet (conseiller municipal) dans un autre bureau puisque M. Mitchell restait dans le mien. Par la suite, je crois qu'il a quitté après un certain temps (environ 10 minutes) car mes collègues en ont pris charge. La SQ a aussi été avisé de la situation.

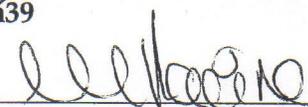
#1 Lors des paroles prononcé par M.Mitchell, quelle a été votre réaction?

14. Après que M.Mitchell soit parti, j'ai réalisé que c'était la première fois qu'une telle chose arrivait et j'ai eu peur qu'il fasse du mal à un de mes collègues, à moi et également aux juges et citoyens en général qu'il peut croiser. J'ai même faite un débriefing avec mes collègues pour parler de la situation car ils ont eu peur aussi de M.Mitchell et c'est mes collègues qui m'inquiétaient le plus. *MAIS IL M'A LAISSÉ SEUL AVEC EUX*

15. J'avais même prévu de ne pas rentré au travail le 2 septembre 2014 car M.Mitchell a parlé de venir à mon bureau. Il

et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant:  Date/heure: 01 septembre 2014
de 16h00 à 16h39

Déclaré devant moi:  Endroit: résidence du témoin
Et: 
S/D Mireille RACINE mat 437 S/D Richard Boily mat247

Affirmé solennellement devant moi à Lévis, ce ____ jour du mois de ____ 2014.

SERVICE DE POLICE DE LÉVIS
1035, chemin du Sault, Saint-Romuald (Qc) G6W 5M6
Téléphone: (418) 835-8255 - Télécopie: (148) 839-1422

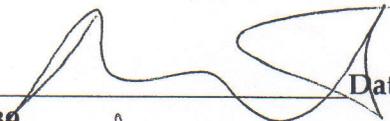
6900, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Qc) G6V 9H4
Tél.: (418) 838-4115 - Télécopie: (418) 838-4119

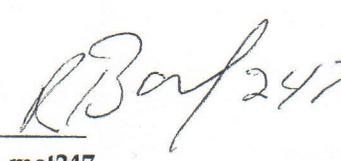
ÉVÉNEMENT(S)

LVS- 140901-008

veut être dédommagé financièrement, il se dit non violent mais son attitude dégage le contraire, il semble très en colère de ses échecs contre la société.

et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la 4 même force et le même effet que si elle était sous serment, aux termes de la loi sur la preuve au Canada.

Signature du déclarant :  Date/heure : 01 septembre 2014
de 16h00 à 16h39

Déclaré devant moi :  Endroit : résidence du témoin
Et : 
S/D Mireille RACINE mat 437 S/D Richard Boily mat247

Affirmé solennellement devant moi à Lévis, ce ____ jour du mois de _____ 2014.

Juge de paix/Commissaire à l'assermentation
District judiciaire de Québec